



Commune de Denges

Sur le territoire de la commune de Denges, des travaux d'investigation géologiques et géophysiques devront être effectués de nuit pour des raisons de qualité des mesures vibrosismiques et hors des heures de fort trafic routier pour des raisons techniques et de sécurité.

Ces interventions auront lieu entre 20h00 et 6h00.

Les dates sont les suivantes :

- 3 mars au 8 mars 2025
- 10 mars au 15 mars 2025
- 17 mars au 22 mars 205
- 24 mars au 29 mars 2025
- 31 mars au 5 avril 2025